

**Conseil d'administration
Mardi 18 décembre 2018
Sanguinet
Relevé de décisions**

Etaient présents :

Madame Michèle PETITTEVILLE, Madame Valérie HUGUET, Madame Fabienne CAUCHOIS, Monsieur Joël MEYER, Madame Anne LETULLIER, Monsieur Christian EMIN, Monsieur Lionel LACAZE, Monsieur Yann EBRARD, Madame Béatrice CESARI, Madame Françoise DOUSTE, Madame Françoise DUBOIS, Monsieur Philippe PASCUTTO, Monsieur Denis PAUILLAC, Madame Michèle RABILLER, Monsieur Nicolas DEPAGNE

Etaient excusés :

Monsieur Karl BOSSCHAERTS (pouvoir à Monsieur DEPAGNE), Madame Céline CORBI, Monsieur David CAUCHOIS (pouvoir à Madame CAUCHOIS), Madame Marie Françoise NADAU (donne pouvoir à Monsieur PAUILLAC), Madame Anne Laure BEZIAT (donne pouvoir à Madame DOUSTE), Madame Laure PINCE (donne pouvoir à Monsieur PASCUTTO), Monsieur Gérard VIGIER (donne pouvoir à Madame DOUSTE).

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
15	7	6
(1) + (3) = 21 <i>Quorum atteint</i>		

Ordre du jour

- 1) Atterrissage budgétaire 2018
- 2) Plan d'actions 2019
- 3) budget prévisionnel 2019
- 4) Projets animation avec les villes de Biscarrosse et de Sanguinet et la Communauté de Communes des Grands Lacs
- 5) Questions diverses

1) Atterrissage budgétaire 2018

Sur la base d'un document remis à chaque participant et annexé au présent relevé de décisions, Nathalie Jullien, Directrice, a procédé à la présentation de l'atterrissage budgétaire 2018 de l'association Office de Tourisme des Grands Lacs.
(Données d'atterrissage au 17 décembre 2018)

Atterrissage 2018 :

Atterrissage 2018			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget	1 038 727 €	1 038 727 €	-
Atterrissage	1 066 802 €	1 050 840 €	- 15 962 €

Il est rappelé aux administrateurs par Madame Douste que le résultat négatif est principalement à imputer aux travaux de réhabilitation de bureaux de travail et salle de réunion situés au dessus de la Mairie Annexe à Biscarrosse Plage que l'association a financés sur ses fonds propres, tel que cela avait été décidé auparavant.

Madame Douste a soumis au vote l'adoption de l'atterrissage 2018.

Délibération adoptée :

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le mardi 18 décembre 2018, après lecture et échanges sur les documents budgétaires présentés adopte à l'unanimité l'atterrissage budgétaire 2018 ».

2) Plan d'actions 2019

Sur la base des éléments envoyés aux administrateurs et vidéo projetés, il a été procédé à la présentation du plan d'actions 2019 de l'Office de Tourisme.

La présentation du plan d'actions a permis de recueillir les avis, remarques et contributions suivants :

> concernant la stratégie d'itinérance cyclable attachée aux plans liasses vélo :

- * nécessité pour l'office de tourisme de faire remonter à la Communauté de Communes certains dysfonctionnements repérés sur les panneaux cyclables. A été pris pour exemple le positionnement « vous êtes ici » mal positionné sur le panneau de situation proche de l'hôtel la Caravelle à Ispe Biscarrosse. Une rencontre sera programmée entre les représentants loisirs et la Direction des Service techniques de la Communauté de Communes.

- * sur les plans liasses vélo concernés, penser à mentionner sur la Gare d'Ychoux la possibilité d'intermodalité vélo train

> concernant les appels automatisés des disponibilités d'hébergements :

- * intérêts des représentants hébergeurs présents d'étudier une autre formule, pouvant notamment discriminer par catégorie d'hébergement ou unité à louer (chambres, emplacement nu, mobil home....etc)

> concernant les présentoirs loisirs, les fiches et bons plans associés :

- * Il a été relayé par les acteurs de loisirs présents que :

- dans la pratique, cet été 2018, les touristes et consommateurs qui arrivaient chez eux donnait l'intégralité du document « Bons plans » (forme triptyque) au lieu de détacher simplement la vignette avec la remise sur le partenaire concerné. Il est relevé au final un gaspillage et une perte de sens vis-à-vis des valeurs de la marque.

Les administrateurs ont préconisé d'étudier un système coupon numérisé sur smartphone par exemple, permettant notamment pour l'OT d'avoir un retour et suivi client.

Il est proposé de voir l'application « Coolncamp » <https://coolncamp.com/> utilisée par plusieurs campings.

- les crochets se détachent des présentoirs loisirs

> concernant les outils de suivi de parcours clients (outils GRC) :

- * Il a été convenu de faire un point juridique actualisé au regard de la réglementation RGPD et déployer un système en phase et compatible pour l'hébergeur émetteur du parcours automatisé.

A l'issue de ces échanges, Madame Douste a soumis au vote l'adoption du plan d'actions 2019.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le mardi 18 décembre 2018, après lecture et échanges des actions présentées adopte à l'unanimité le plan d'action 2019. »

3) Budget prévisionnel 2019

Sur la base d'un document remis à chaque participant et annexé au présent relevé de décisions, Nathalie Jullien, Directrice, a procédé à la présentation du budget 2019 de l'association Office de Tourisme des Grands Lacs.

Budget 2019			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget	1 078 714 €	1 066 802 €	- 21 574 €

Il est précisé aux administrateurs par Madame Douste que :

- le résultat négatif est principalement à imputer sur la masse salariale et à une volontaire anticipation d'une hausse possible de la valeur du point. En effet, il est rappelé que le personnel de l'Office de Tourisme est de droit privé et que l'Office de Tourisme applique la Convention Collective n°3175 des organismes de tourisme.

- au regard des mouvements nationaux sociaux de décembre 2018 ayant engendré une revalorisation du SMIC, la probabilité d'une hausse de la valeur du point en 2019 était largement envisageable

- suite à la présentation du projet de budget 2019 de l'Office de Tourisme en Bureau de la Communauté de Communes, une enveloppe complémentaire de 23 000 € avait été identifiée et sera proposée au Conseil Communautaire du 20 décembre 2018.

Si la hausse de la valeur du point est actée, il sera possible pour la Communauté de Communes de revoir à la hausse sa contribution au budget 2019 de l'Office de Tourisme.

A l'issue de la présentation du budget 2019, Madame Douste a soumis au vote l'adoption du budget 2019.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le mardi 18 décembre 2018, après lecture et échanges des actions présentées adopte à l'unanimité le budget 2019. »

4) Projets animation avec les villes de Biscarrosse et de Sanguinet et la Communauté de Communes des Grands Lacs

Il a été rappelé que conformément à ses statuts, l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs est compétent pour proposer des programmes d'animation locale pour les collectivités volontaires.

Pour l'année 2019, l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs a proposé un projet d'animations locales pour les collectivités suivantes :

- Ville de Biscarrosse pour l'animation locale de la station touristique
- Ville de Sanguinet pour l'animation locale de la commune touristique
- Communauté de Communes des Grands Lacs pour la réalisation des Grands Lacs à vélo

Pour chaque collectivité, le projet proposé par l'OT est en cours d'étude de finalisation et doit être adopté en Conseil municipal ou communautaire.

Il a été rappelé qu'il convenait de délibérer pour autoriser l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs à finaliser la contractualisation avec chaque collectivité :

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le mardi 18 décembre 2018 autorise à l'unanimité :

- le Président et la Directrice à finaliser le projet d'animations locales pour l'année 2019 proposé à la Ville de Biscarrosse, la Ville de Sanguinet et la Communauté de Communes des Grands Lacs, en s'assurant que la contribution totale de chaque collectivité couvre les dépenses générées pour l'Office de Tourisme

- le Président et la Directrice à signer les documents contractuels qui en découlent »

5) Questions diverses

5.1 Point sur les représentants au CA de la catégorie résidences de tourisme

Catégorie résidences de tourisme			
Titulaire	Les cottages du Lacs	CAMELEYRE	Nadine
Suppléant	Pierre-et-vacances	HUGUET	Valérie
Titulaire	Le domaine des Grands Lacs	HEBERT-LUZET	Eva
Suppléant	Les Balcons de l'océan	CHARENTON	Sophie

Il est rappelé aux administrateurs que suite aux départs de Madame CAMELEYRE et de Madame HEBERT LUZET de leurs établissements respectifs, les postes de titulaires au Conseil d'administration sont vacants.

Il a été proposé aux administrateurs de se prononcer sur les points suivants :

- a) cooptation des suppléants en tant que titulaires jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'Office de Tourisme des Grands Lacs
- b) lancement d'un appel à candidature Titulaires et Suppléants en vue de la prochaine Assemblée Générale

A l'issue de cette présentation et suite aux échanges, Madame Douste a soumis au vote l'adoption de cette organisation.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le mardi 18 décembre 2018 adopte à l'unanimité l'organisation suivante pour palier aux départs des représentants titulaires de la catégorie résidences de tourisme au Conseil d'administration :

- a) cooptation des suppléants en tant que titulaires jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'Office de Tourisme des Grands Lacs*
- b) lancement d'un appel à candidature Titulaires et Suppléants en vue de la prochaine Assemblée Générale »*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Fait à Biscarrosse, le 19 décembre 2018.

La 1^{ère} Vice-Présidente
Françoise DOUSTE



La secrétaire
Céline CORBI

